



## Assemblée des délégués

Mardi 14 décembre 2004, 17h30, BFSH2, salle 2120

### Procès-verbal

#### Liste des présences et des personnes excusées

---

##### Délégués

###### AEDL

1. Arun Bolkensteyn
2. Alexandre Dyens

###### AEGE

1. Zigliani Julien
2. Rudaz Benjamin
3. Jutzler Martin

###### CHEC

1. Sylvain Egli
2. Samuel Bendahan
3. Désiré N'Zi

###### AEL

1. Julien Wicki
2. Salima Moyard
3. Gilles Burnand
4. Jérôme Jacquin
5. Stéphane Hollenstein
6. Benoît Gaillard

###### AEML

1. Joanna A. Williams-Smith
2. Sébastien Brovelli
3. Estelle Moulin
4. Antonella Corcillo
5. Virgilio Lehmann (suppl.)

###### AESSP

1. Fanny Gétaz
2. Dylan Karlen
3. Deborah Kunz
4. Sophie Hainard
5. Marc Wüthrich
6. Sacha Roulin
7. Laure Alleman

###### AETSR

Absence (non excusée)

###### LAB

Absence (non excusée)

###### Bureau

Benoît Biéler  
Simon Lob  
Stéphanie Pache  
Guillaume Henchoz

###### Secrétaire générale

Sandrine Cornut (PV)

###### Invitées

*Théâtre Allemand*  
Martina Durnat

###### *Unipoly*

Marc Vogt  
Aurèle Aubert  
Irène Barras  
Frédéric Grandjean

###### *Callista*

Malte Tewes  
Ophélie Gilléron

#### 1. Formalités

---

##### 1.1. Désignation des scrutateurs et scrutatrices

- ❖ Samuel et Virgilio.

## 1.2. Adoption de l'ordre du jour

- ❖ ODJ adopté.

## 1.3. Remarques à propos du PV de l'AD précédente

Samuel demande de reformuler et de garder la substance de ses propos quant au point sur l'avancée du processus d'élection du Conseil de l'Unil. Toujours sur le processus d'élection du Conseil de l'UNIL, Stéphanie note que le point sur le Rectorat est mal formulé. Concernant le RFI, il faut corriger l'intervention d'Alexandre Dyens comme suit : remplacer « à tout prix » par « en principe » pour l'effet rétroactif de la mise en place.

- ❖ PV adopté avec les modifications susmentionnées. Unanimité moins 2 abstentions.

## 2. Communications

---

### 2.1. Du bureau

Simon fait un point sur le GT sur les élections CUNIL. Il clarifie 3 points : les suppléances ne sont pas possibles, la durée des mandats est toujours liée à la possibilité de chacunE de démissionner. En cas de démission, de nouvelles élections seraient organisées au sein de la faculté du démissionnaire. De plus le système de viennent-ensuite est envisageable : si quelqu'un part au cours du mandat, il/elle peut être remplacéE par une personne élue par les étudiantEs, mais dont le nombre de voix récoltées était inférieur aux autres candidatEs. Cette possibilité est à voir au sein des facs. Les horaires des séances peuvent poser problème. La prochaine rencontre du GT CUNIL est fixée au 17 janvier. Il s'agira de mettre en place des groupes pour préparer ça dans un esprit harmonieux. Benoît précise que le CUNIL s'organise comme il veut à l'interne.

Stéphanie dit pour info que le jeudi 9 décembre il n'y avait que 25 personnes environ au SES et que cela ne fait pas beaucoup. Elle rappelle également que des nouveaux/nouvelles membres sont attendues au bureau. Elle encourage les candidatures féminines.

### 2.2. Des associations

- AETSR : Guillaume : On a trouvé du sang frais (Dimitri).
- CHEC : une campagne de désaffichage pour le bal des étudiantEs organisé par le MAD a été effectuée au BFSH1. Samuel souhaite un joyeux Noël à l'assemblée.
- AEGE : Souhaite un joyeux Noël.
- AEL : Vœux de Noël. Rappel de la date, le 22 décembre, du bal de Noël organisé par les associations. Les prélocations sont ouvertes. Les

affiches pour le bal organisé par le MAD dont a parlé précédemment le comité HEC ont également été enlevée dans le BFSH2. Demande d'effectuer un e-mail au nom de la FAE aux enseignes qui affichent sans permission.

Benoît Gaillard informe que lors de la commission sociale, le risque de faire passer le Bachelor comme titre final a été évoqué. Stéphanie Pache s'insurge et dit que cette application de Bologne est de plus en plus catastrophique.

- AEDL : rien de particulier. Il s'associe aux vœux formulés par Samuel.
- AESSP : Fanny annonce la sortie du Bim's. Elle informe l'assemblée que ce numéro a bien marché bien qu'ils aient reçu des critiques mitigées. Par ailleurs, la fête au D! Club a très bien marché.

Benoît Biéler demande ce qu'est Unitech, Samuel lui répond que ce n'est pas une association de l'Université. L' AEL demande où en est le processus de création de la commission pour le Fond Social pour les EtudiantEs. Stéphanie répond que c'est la SG qui supervise mais que c'est aux associations de se manifester auprès d'elle pour donner suite à son appel.

- AEML : Antonella annonce que leur représentant au Conseil de l'Université a été élu.

Alexandre Dyens note que l'élection primaire ne nécessite apparemment pas la présence du Doyen. Simon note qu'il y a un décret du Conseil d'Etat qui dit que c'est au Doyen d'organiser cela. Au sujet des modalités d'élection, il rappelle qu'elles sont au nombre de trois : élection tacite, élection par bulletins, en Assemblée Générale (AG). Antonella dit que Philippe Mathis s'occupe de cela pour la faculté de médecine. Elle ajoute que l'AEML ne transmettra qu'un nom au Décanat, parce que c'est idem pour LAB et que cela facilite la tâche du Décanat.

- AEML (encore) : Antonella annonce qu'ils ont eu une réunion à Berne avec l'AEMS (Suisse) au sujet de Bologne. Il en est ressorti que le processus est boiteux.

Simon dit que le GT CUNIL travaillera aussi sur le processus d'application de Bologne.

### **3. Subventions**

---

Il est demandé à toutes les autres associations présentes de sortir aussi par souci d'égalité de traitement.

#### **3.1. Théâtre Section d'allemand**

Après s'être présentée, Martina explique que l'association est constituée d'une équipe de passionnéEs par le théâtre et l'allemand. Bien qu'ils ne soient pas des professionnels, ils sont obligés d'avoir un metteur en scène. Ce dernier a travaillé bénévolement l'année passée, mais il ne peut pas renouveler son engagement sous cette forme.

- Stéphanie Pache : quel est montant exact demandé ?

- Martina : CHF 2000.-- en grapillant le plus possible. Ils ont reçu CHF 1'000.-- de la Grange. Elle ajoute que l'association participe au Festival de théâtre et qu'il leur est possible d'avoir deux représentations. Aux diverses questions qui lui sont posées, elle répond que des demandes de soutien ont été faites à la section d'allemand, au Rectorat et aux affaires culturelles. La section d'allemand n'a plus d'argent. Ils n'ont pas reçu de réponse ni du Rectorat, ni des affaires culturelles. Elle détaille également le budget : CHF 500.-- pour le matériel. CHF 1'000.- de recettes.
- Le bureau donne un préavis de CHF 1'500.--. La motivation du préavis est que c'est leur première demande.

Les arguments avancés pour octroyer les CHF 2'000.-- demandés sont la qualité des représentations, le fait qu'il a été accordé CHF 2'000.-- aux autres associations de théâtre qui ont fait leur demande l'an passé et qu'il est intéressant de promouvoir la première langue du pays à l'UNIL. Stéphanie retire sa proposition de CHF 1'500.--.

➤ Vote pour la proposition d'octroyer une subvention de 2'000.—à la troupe de théâtre de la section d'allemand.

❖ Pas d'opposition. Subvention accordée.

### 3.2. Unipoly

Le budget change par rapport aux documents fournis. Marc, Fred Grandjean et Aurèle ont travaillé dur pour élaborer le programme. A la question qui leur est posée pour savoir si une demande a été faite à l'AGEPOLY, il n'y a pas eu de réponse claire. Arun et Jérôme notent tous deux que les frais de voyages sont élevés et qu'on pourrait envisager une participation des membres. Les membres du comité d'Unipoly répondent que plus ils auront obtenu d'argent, moins les frais de participation seront élevés. Samuel fait remarquer que beaucoup de monde doit participer aux voyages mais que concrètement, on ne sait pas si des personnes de l'université sont concernées.

- Alex D. : D'abord, le développement durable c'est très intéressant et mon propos n'est pas de le remettre en question ici. Mais le gros problème de ce type de demande est qu'elle est faite sur beaucoup de rubriques aléatoires. La FAE est petite et a des moyens limités. Il se demande pourquoi Unipoly n'arrive pas à mieux expliquer les points de leur budget. Il se rallie à la proposition de 2000 frs, quitte à ce qu'ils reviennent plus tard. Un voyage à 17.000 frs alors qu'il y a 20.000 frs de budget est un peu choquant...
- Martin : Pour réponse, les rencontres se font dans des pays différents.... L'UNIL n'a pas répondu à leurs demandes. Cette association fait un gros travail. Moi je suis pour leur demande à 3700 frs. Leur budget n'est pas très clair. C'est toujours le même problème.
- Marc : On pourrait imaginer subvention sur un point et pas sur l'autre ? Est-il pertinent que 8 personnes aillent loin par rapport aux projets plus

locaux... moi je donnerais 1000 frs symboliques, c'est une proposition formelle.

Samuel et Alexandre D. se rallient à cette proposition. Guillaume et Julien W. soutiennent la proposition du bureau. Martin note que les diverses propositions se font en fonction de l'intérêt que les membres ont pour une association ou non. Or cette manière de choisir est exactement celle à laquelle on ne voulait pas arriver.

➤ Stéphanie Pache résume les 4 propositions. Elle oppose les 4 amendements. Chacun vote une fois et on élimine le plus mauvais à chaque tour.

❖ opposition des amendements.

- proposition à CHF 1'000.-- : 1 oui
- proposition à CHF 2'000.-- : 7 oui
- proposition à CHF 3'000.-- : majorité absolue
- proposition à CHF 3'757.-- : 3 oui

➤ La subvention est votée.

❖ 16 oui, 5 non, 3 abs. La proposition de CHF 3'000.-- est acceptée.

### **3.3. Callista**

Frédéric et le trésorier sont là pour présenter la demande. Ils détaillent la demande : Elle est de CHF 1'000.--. Il y a CHF 700.-- prévus pour les sorties à l'observatoire de St-Luc. Une demande similaire de CHF 1'000.-- a été faite à l'AGEPOLY. Marc demande quelle est la proportion des gens de l'UNIL au sein de l'association. Il lui est répondu qu'il y a quelques petits problèmes pour trouver des membres et qu'il s'agit plutôt d'un groupe d'amis. En outre, le trésorier ajoute que l'année passée, il n'ont pas fait de demande parce qu'ils ont préféré fonctionner sur les réserves, et qu'elles sont maintenant épuisées.

➤ On vote la proposition du bureau de CHF 1'000.--.

❖ Oui à l'unanimité. La proposition de CHF 1'000.-- est acceptée.

## **4. Représentation estudiantine au sein d'une commission du CI d'un groupe d'utilisateurs – et commission Poséidon.**

---

Ophélie ira comme représentante à la commission du groupe d'utilisateurs/trices. Personne ne se présente pour le groupe de travail (GT) Poséidon.

## **5. Statut du/ de la Secrétaire Administratif/ve et Comptable.**

---

Il s'agit de rajouter une tâche au bureau à l'art. 32. Le bureau informe qu'il fait passer l'amendement suivant : correction de l'ajout sous forme d'alinéa 3 et non d'un numéro à l'alinéa 1. La nouvelle proposition du bureau de modification de l'art. 32, selon amendement, est comme suit :

### **ART. 32 TACHES**

---

- 1 Le bureau est chargé
  - a) d'exécuter les tâches qui lui sont confiées par l'assemblée des délégués ;
  - b) De représenter la FAE, en compagnie de la ou du secrétaire général ;
  - c) de convoquer les séances de l'assemblée des délégués et de l'assemblée générale et en fixer l'ordre du jour ;
  - d) d'établir le budget, les comptes et les rapports d'activité ;
  - e) d'élaborer avec l'assemblée des délégués le plan d'activité ;
  - f) de décider des dépenses inférieures à 700.–.
- 2 En outre, les membres du bureau doivent participer aux assemblées des délégués et sont chargés d'entretenir des contacts réguliers avec leur association et les délégués de leur faculté. (8)

#### **Proposition du bureau**

3 le bureau a en outre la compétence d'engager unE secrétaire administratif/ve et comptable, dont les tâches, selon le cahier des charges adopté par le bureau, se limiteront aux affaires administratives et comptables, sans prise en charge de mandats politiques.

A la question de savoir si le/la secrétaire administratif/ve et comptable (SAC) est liéE par contrat de travail, il est répondu que oui. Il est rappelé que l'augmentation de financement implique une augmentation de travail de la part du/ de la SG et donc la décision de création d'un nouveau poste. Alexandre D. note que la procédure d'engagement est lourde et qu'il faut assurer la responsabilité d'un mauvais engagement. Stéphanie rappelle quelle est la procédure. Samuel dit qu'il serait aberrant de faire porter tout le choix à l'AD mais qu'il pourrait y avoir l'idée de faire ratifier le choix du bureau par l'AD.

➤ Stéphanie fait voter la proposition du bureau amendée.

❖ 21 oui, 3 abs. La proposition de modification des statuts est acceptée.

## **6. Elections.**

---

### **6.1. Election au bureau.**

Sacha Roulin est étudiant en SSP. Cela fait quelques temps qu'il a envie de s'engager. Il a déjà participé à quelques séances du bureau en tant que membre invité. A la question posée par Salima pour savoir s'il est immatriculé en Lettres ou en SSP, il est répondu qu'il est en SSP. Il n'est pas affilié à un parti politique, sa seule fonction est d'être le trésorier de la société suisse d'aïkido.

Fanny Gétaz est en deuxième année de SSP. Elle est membre depuis une année de l'AEESP et n'est pas affiliée à un parti.

➤ Election en bloc de la candidate et du candidat.

❖ pas d'opposition. La candidate et le candidat sont élus nouvelle et nouveau membres.

## **6.2. Election à la présidence.**

Il y a deux candidats pour une co-présidence. Simon explique qu'ils se présentent ensemble pour suivre tout ce qui se présente : la LUL, le CUNIL. D'un point de vue pratique, ayant tous les deux un emploi à côté, il est plus facile pour eux de se partager la tâche. De plus ils s'entendent bien. Guillaume ajoute que tous deux ont rationalisé leur semaine pour que la co-présidence se fasse de manière naturelle. Désiré demande si ce n'est pas un peu précipité d'envisager une présidence alors que Guillaume a été élu membre du bureau seulement la dernière fois. Guillaume ayant participé aux bureaux d'été et ayant été membre invité, il est de fait au bureau depuis aussi longtemps que Simon. A la question traditionnelle des affiliations politiques, chacun des deux répond qu'il n'en a pas.

➤ Election des candidats.

❖ pas d'opposition. Simon et Guillaume sont élus nouveaux co-présidents.

## **7. Divers et propositions individuelles.**

---

- Antonella demande si le LAB est présent ce soir Elle demande comment récupérer une place de représentantE de leur côté. Virgilio, ici présent, aurait certainement le droit de vote. Samuel propose de modifier les statuts pour la prochaine AD. Stéphanie rappelle que le délai pour la proposition de mettre une éventuelle modification à l'ODJ est fixé au 11 janvier.
- UNIL sans fumée : Samuel annonce que le BFSH1 est bientôt un bâtiment totalement sans fumée. Martin dit que des discussions qui courent disent pareil du BFSH2.

Clôture de l'AD à 20h30